

BUDGET 2002 • RECETTES

	2001	2002	Écart
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>			
1.1 Foncière générale	2,041,820 \$	2,175,470 \$	6.55 %
1.2 Service de police	641,935 \$	714,290 \$	11.27 %
1.3 Service de la dette générale	242,260 \$	244,310 \$	0.85 %
1.4 Dépenses de la MRC et autres dépenses à caractère régional	239,400 \$	223,980 \$	-6.44 %
1.5 Travaux de voirie	0 \$	161,585 \$	n/a
Règlements de secteurs (service de la dette)	435,725 \$	426,380 \$	-2.14 %
Tarifification et compensation (eau, égouts, ordures)	635,450 \$	687,605 \$	8.21 %
Compensation tenant lieu de taxes (affaires sociales, écoles primaires et fonds spécial de financement)	125,835 \$	140,445 \$	11.61 %
Autres services rendus (loisirs, etc.)	43,970 \$	94,350 \$	114.58 %
Autres recettes locales (permis, constructions, mutations, etc.)	479,145 \$	518,575 \$	8.23 %
Transfert conditionnel gouvernemental (subvention, rue de l'École)	12,495 \$	12,495 \$	0.00 %
Appropriation à même les surplus	263,230 \$	350,515 \$	33.16 %
<b>Total</b>	<b>5,161,265 \$</b>	<b>5,750,000 \$</b>	<b>11.41 %</b>

vernement du Québec à qui nous avons soumis un projet-pilote, avant de lancer l'opération.

En conséquence, le présent budget ne prévoit ni une hausse de taxes, ni immobilisation en vue de réaliser la réfection des rues et chemins de Prévost. Si la situation actuelle perdure depuis deux décennies, elle peut attendre au prochain budget.

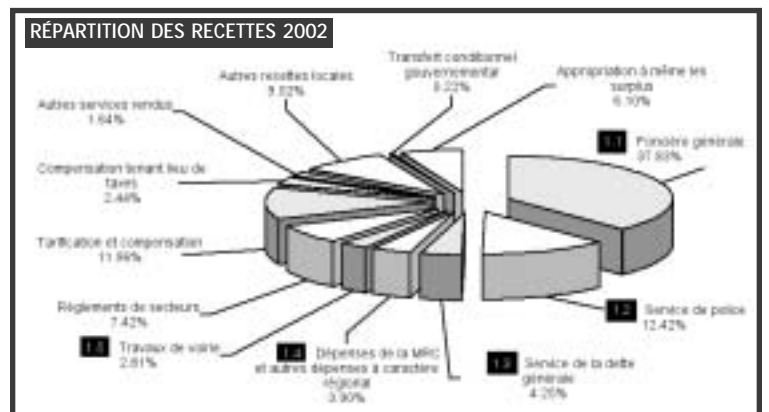
Cela ne signifie pas que, si des propriétaires souhaitent entreprendre des démarches pour améliorer leur chemin ou leur rue, nous ne serons pas en mesure de favoriser cette réalisation. Au contraire.

En outre, il est bon que le projet lui-même fasse l'objet de réflexion plus approfondie de la part de l'ensemble de la population au cours de l'année 2002.

Cependant, si le gouvernement du Québec nous annonçait une bonne nouvelle en matière de réfection des intermunicipales et des collectrices, nous ferons en sorte d'activer rapidement le dossier après une dernière ronde de consultations.

Finalement, le budget de l'année 2002 comprend des argents neufs pour permettre l'entretien préventif des chemins et des rues actuels. Nous aurions souhaité y affecter une somme de 400 000 \$, tel que recommandé par le Comité des Sages, mais les nouvelles dépenses imposées par des ordres de gouvernements supérieurs, ont déjà suffisamment hypothéqué le budget 2002.

Claude Charbonneau,  
maire de Prévost



TAUX DE TAXES		
Règlement 502	2001	2002
<b>TAXATION</b>		
	<b>\$/100 d'évaluation</b>	
1.1 Foncière générale	0.6132	0.6088
1.2 Service de police	0.1937	0.2015
1.3 Service de la dette générale	0.0731	0.0697
1.4 Dépenses de la MRC	n/a	0.0639
1.5 Travaux de voirie	n/a	0.0461
<b>Total</b>	<b>0,8800</b>	<b>0,9900</b>
<b>TARIFICATION RÉSIDENTIELLE</b>		
	<b>Taux fixe</b>	
Eau secteur PSL	130.00 \$	130.00 \$
Eau secteur Domaine Laurentien	95.00 \$	95.00 \$
Eau secteur Lac Écho	165.00 \$	165.00 \$
Égout aux abonnés seulement	38.00 \$	38.00 \$
Usine d'épuration aux abonnés seulement	38.00 \$	38.00 \$
Enlèvement des ordures résidentielles	60.00 \$	69.00 \$
Collecte sélective résidentielle	14.50 \$	16.25 \$
	<b>\$/100 d'évaluation</b>	
Assainissement (SOAE) aux abonnés seulement	0.0610	0.0642
<b>TARIFICATION GÉNÉRALE</b>		
	<b>Taux fixe</b>	
Quotes-parts régionales et gouvernementales	51.00 \$	(1)
Reconfection rôle d'évaluation	6.00 \$	(1)
Licence pour chiens	15.00 \$	15.00 \$
- pour personnes de 60 ans et +	10.00 \$	10.00 \$

(1) Incluse dans les dépenses de la MRC (voir 1.4)

ANALYSE COMPARATIVE DES TAXES PAR SECTEUR*										
Année 1995 à 2002										
Secteur	Évaluation 01 / 02 / 03	Services Égout-Aqueduc	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Domaine Laurentien	80 600 \$	Égout-Aqueduc	1 436,00 \$	1 399,00 \$	1 464,00 \$	1 347,00 \$	1 318,00 \$	1 272,00 \$	1 320,00 \$	1 258,00 \$
Terasse des Pins	97 600 \$	Aqueduc	1 272,00 \$	1 274,00 \$	1 289,00 \$	1 279,00 \$	1 144,00 \$	1 117,00 \$	1 217,00 \$	1 278,00 \$
P.S.L.	86 400 \$	Égout-Aqueduc	1 236,00 \$	1 236,00 \$	1 228,00 \$	1 316,00 \$	1 295,00 \$	1 264,00 \$	1 240,00 \$	1 291,00 \$
Lac Écho	73 500 \$	Aqueduc	1 420,00 \$	1 443,00 \$	1 493,00 \$	1 449,00 \$	1 408,00 \$	1 377,00 \$	1 408,00 \$	1 448,00 \$
Des Patriarches	122 100 \$	N/A	943,00 \$	946,00 \$	996,00 \$	1 104,00 \$	1 081,00 \$	1 310,00 \$	1 452,00 \$	1 541,00 \$
		Pavage en 2000								
Valeur moyenne résidence en 2002			97 545 \$			* Les chiffres dans ce tableau représentent le suivi de cinq fiches d'évaluation entre 1995 et 2002				

B) Pour les travaux préventifs de voirie, nous avons ajouté une taxe foncière fixée à 0,0461 \$ du 100 \$ d'évaluation pour protéger nos rues. Le Conseil est sensibilisé au problème de la gestion et de la qualité des infrastructures de voirie mais doit établir dans l'ordre de ses priorités, les interventions sur le territoire.

C) La Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord (M.R.C.) a vu son rôle et ses mandats modifiés suite à la fusion des quatre villes du grand Saint-Jérôme, tels l'obligation de gérer les équipements et activités à caractère régional et l'intégration de la Régie intermunicipale du Parc régional de La Rivière-du-Nord. Comme principale source de financement, la M.R.C. doit percevoir des cinq municipalités membres, les cotisations nécessaires à couvrir ses coûts d'opération et d'immobilisations. La Ville de Prévost doit débours 224 885 \$ pour les services d'administration, de confection du rôle d'évaluation et des équipements à caractère supralocal, ce qui se traduit par une taxe foncière spéciale de 0,0639 \$ du 100 \$ d'évaluation.

En résumé, ce n'est pas une augmentation de 0,11 \$ du 100 \$ d'évaluation mais bien une augmentation réelle de 0,0461 \$ du 100 \$ d'évaluation affectée exclusivement au réseau routier.

15. Comptes de taxes

Les paiements des taxes, pour l'exercice 2003, seront réduits à 2 versements dans le but de diminuer les frais administratifs, les frais de timbre poste, la papeterie et le personnel.

Pour l'exercice 2002, nous encourageons fortement le paiement direct à la caisse populaire.

À compter de 2003, les paiements devront se faire directement à la caisse populaire ou encore par la poste.

16. Énoncés de principes au sujet du projet de réfection des chemins et des rues

Nous avons travaillé durant plusieurs mois en collaboration avec le Comité des Sages. Nous avons tenu une réunion de consultation avec près de 200 propriétaires en septembre dernier. Récemment, nous avons transmis la synthèse de l'ensemble des travaux à toute la population.

Sur le plan technique, nous sommes prêts à passer à l'action puisque nous avons en main tous les paramètres pour enclencher cette vaste opération.

Cependant, il nous apparaît sage et prudent d'attendre la réponse du gou-